

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

**Décision n° 846 du 1^{er} mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INT2205531S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 4741 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130664S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudante dont le nom suit est promue au grade d'adjudante-chef le 1^{er} avril 2022 :

Pescatori	Caroline	NIGEND : 234 247
------------------	----------	------------------

Article 2

La maréchale des logis-chef dont le nom suit est promue au grade d'adjudante le 1^{er} avril 2022 :

Framery	Christelle	NIGEND : 307 157
----------------	------------	------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} mars 2022.

*Le général de division,
commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,
P. Tournon*